



Conseil Municipal du 20/10/ 2020 COMPTE RENDU

Nombre de conseillers en exercice	Présents	Excusés avec pouvoir	Absents
15	14	1	0

Approbation du PV du 15 septembre 2020

Le PV du Conseil Municipal du 15 septembre 2020 est adopté à l'unanimité

Rapport Prix Qualité du Service Public de l'eau et l'assainissement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2019 et prend acte du plan d'action eau et assainissement collectif pour l'année 2021.

Tarifification de l'eau et de l'assainissement pour facturation 2022 (consommations 2021)

Les tarifs de l'eau et de l'assainissement collectif sont adoptés à l'unanimité pour la consommation 2021 facturée en 2022 : assainissement révision des abonnements fixes de 60 € à 68 € et hausse du prix par m3, de 1,90 € à 2.30 € - eau potable, à titre conservatoire, révision des abonnements fixes de 23,20 € à 33.00 € et hausse du prix par m3, de 1,34 € à 1,37 € jusqu'à 200 m3 et de 1.44 € à partir de 201 m3 - location compteurs, à titre conservatoire, révision des tarifs fixe de 10.00 € à 10.00 € pour les compteurs de diamètre 15 à 20, 15.00 € pour les compteurs de diamètre 25 à 30, 30.00 € pour les compteurs de diamètre 40 à 50 et 40.00 € pour les compteurs de diamètre 50 à 100.

Motion de soutien pour le maintien des services publics à la population du Trièves et contre la fermeture de la trésorerie de Mens

Le Conseil Municipal, à l'unanimité s'oppose à la fermeture de la trésorerie de Mens, demande son maintien, dénonce les conséquences du plan départemental de réorganisation des services des Finances Publiques notamment la suppression de certains services et leur éloignement des bassins de population et apporte un soutien au Président de la Communauté de Communes, au maire de Mens et à tous les élus du territoire dans toutes les démarches à entreprendre auprès des autorités concernées par ce plan pour modifier les conséquences sus énumérées et maintenir le service public à la population.

Attribution d'une subvention spécifique de 180 € au CCAS correspondant au remboursement de cotisation flotte automobile par les assureurs lié à la période de confinement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'attribuer au CCAS une subvention de 180 € pour abonder sa ligne budgétaire : accompagnement des personnes en difficulté.

Désignation d'un représentant de la commune au CA de l'Ehpad

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne comme représentant de la commune au CA de l'Ehpad : Dominique GAVILLON.

Désignation des représentants de la commune à la commission culture, patrimoine et vie associative de la CCT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne comme représentantes de la commune à la commission culture, patrimoine et vie associative de la CCT : Françoise STREIT titulaire, Danielle MONTAGNON suppléante.

Demande de domiciliation de l'association PARC à la Mairie de Mens

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la domiciliation de l'association PARC à la Mairie de Mens.

Demande de domiciliation de l'association Les Dés calés à la Mairie de Mens

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la domiciliation de l'association Les Dés Calés à la Mairie de Mens.

Demande d'exonération des Centrales Villageoises du Trièves

Le Conseil Municipal, à 13 voix pour, décide d'accorder une subvention d'investissement d'un montant de 4140.00 € aux Centrales Villageoises du Trièves correspondant au surcout engendré par le renforcement de la ligne basse tension qui dessert le garage communal.

Prochain Conseil Municipal 17 novembre 2020 à 18h30
Fin de séance 20 heures 11